

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911

**PROGRAMME****Les servitudes légales**

REF : DFO-015

Il s'agit de connaître les hypothèses où la servitude grève un bien -ou bénéficie au bien- sans être inscrite au service de la publicité foncière : quelles sont ces servitudes prévues par la loi ? Le régime des servitudes légales varie selon leur nature et les situations auxquelles elles s'appliquent. Outre l'approche des dispositions légales, la formation aborde les applications tant pratiques que jurisprudentielles et les enseignements à en tirer.

Textes : Articles 640 et suivants du Code civil

Lien du site boutique : <https://www.edilaix.com/produit/les-servitudes-legales/>

Durée

4.00 heures (0.50 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Être capable d'indiquer à son client si une servitude s'applique à un bien.

Contenu de la formation

- Les servitudes qui dérivent de la situation des lieux
 - La servitude d'écoulement des eaux
 - Le droit de captage
- Les servitudes établies par la loi
 - La notion et ses multiples applications
 - La distance des plantations
 - Le droit d'élagage
 - La distance des constructions
 - Les jours et les vues
 - L'égout des toits
 - Le droit de passage (rappels)

Profils des apprenants

- Avocats, notaires, géomètres-experts.

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Organisation de la formation

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

[Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

[Livret d'accueil participant](#)